

Journal municipal n°4

LA FERTÉ-MACÉ

Sommaire

Éditorial P. 1

Le salon de l'habitat P. 2

Le saviez-vous ?

Santé

Intronisation de Gérard Larcher

Réception des sportifs

Concours logo de la ville

Tribune de l'opposition

La saison culturelle fertoise P. 3

La saison culturelle

Jeune Public 2009-2010

De la PETITE ENFANCE
à L'ÉCOLE P. 4

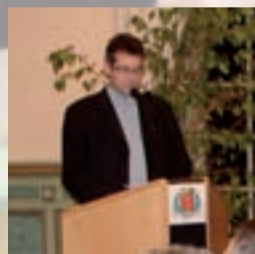
Infos pratiques P. 6

Mieux vivre ensemble

Agenda / Événements P. 7

Retour en images P. 8

Éditorial



À La Ferté comme ailleurs, la situation économique actuelle est difficile.

L'activité locale est diversifiée, basée sur de nombreuses Petites et Moyennes Entreprises (PME). Certaines tirent bien leur épingle du jeu, et pour d'autres la disparition d'une partie de leur marché les met dans une position délicate.

Nous n'avons pas la prétention de nous immiscer, ni même de les conseiller, dans leur stratégie. Par contre, nous sommes à leur écoute pour pouvoir mettre en place, avec tous les partenaires potentiels, les solutions les plus adaptées.

Même si l'on entend parler d'une certaine reprise, l'effet positif sur la situation de l'emploi n'est pas immédiat. Nous en avons l'exemple avec l'entreprise Europfil. Le site de La Ferté-Macé et ses 33 salariés sont victimes d'une stratégie d'entreprise, qui consiste à recentrer l'activité sur Lisieux.

Avec José COLLADO, conseiller général, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants et les salariés de l'entreprise. Le potentiel du personnel du site de La Ferté est réel. La synergie créée par tous ces contacts doit permettre de préserver une part d'activité, mais aussi de faciliter le travail de la cellule de reclassement.

Notre soutien à l'activité économique porte également sur la mise en valeur de nos disponibilités foncières. Nous avons plusieurs hectares immédiatement disponibles sur la zone industrielle Beaugard, route d'Argentan.

Nous allons viabiliser en 2010 une zone de 13 hectares au sud de La Ferté, sur la zone Bellevue. Nous sommes directement impliqués dans le développement économique qui garantira le développement de l'emploi et de tous les services sur notre territoire.

Toutefois, nous sommes inquiets de voir qu'avec la réforme annoncée, les investissements que nous préparons n'auront aucun effet bénéfique sur les finances communales. En effet, la taxe professionnelle sera remplacée par une dotation forfaitaire, définie par l'État. Nous nous dirigeons donc, vers une paupérisation des budgets des collectivités locales. L'État transfère l'impôt économique et l'impôt des plus fortunés sur l'impôt des ménages les plus modestes.

Dans ce contexte difficile, la ville de La Ferté-Macé continuera à assurer ses missions, et apportera les services contribuant à l'épanouissement et à la réussite du plus grand nombre. Le thème central de ce journal n° 4 est consacré à l'enfance. Les actions menées par la ville sont fondamentales et complémentaires à celles de l'éducation nationale. Ces services apportent un soutien aux familles. Ce sont autant de lieux de réflexion, d'écoute et d'échanges pour aider les enfants à se construire.

Permettez-moi, également, au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous adresserons nos vœux, lors d'une réunion publique le jeudi 14 janvier 2010.

Nous vous attendrons nombreux.

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

CONCEPTION :
Sabrina BIODORE, Adjointe chargée de l'Information et de la Communication
Service Affaires Générales, Tél. : 02 33 14 00 40

CRÉDITS PHOTOS :
Commission Information Communication
Sabrina BIODORE • Nicole MOTIN
Saison culturelle : Office départemental de la Culture
Photo festival Le Chant des Cigales : Le Pubicateur libre

Dépôt légal à parution
Tirage à 3300 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :
Imprimerie Compédit Beaugard S.A. - La Ferté-Macé - Tél. : 02 33 37 08 33
Journal imprimé sur du papier certifié PEFC (en provenance de forêts gérées durablement)

Le saviez-vous ?

Un peu d'histoire...

La commune de La FERTÉ-MACÉ a connu, comme ses villes sœurs CONDÉ-SUR-NOIREAU et FLERS, un fort développement économique au XIX^e siècle.

L'industrie textile, déclinée sous toutes ses formes, a généré, à l'époque, un accroissement rapide de la population. Le maire en place, M. Gustave LEMEUNIER DE LA RAILLÈRE, décide alors de faire construire un hôtel de ville à la mesure d'une ville de 10 000 habitants, en pleine expansion.

En ces temps troublés – séparation de l'Église et de l'État –, il s'agit de porter plus haut les valeurs républicaines. M. DE LA RAILLÈRE, homme politique local cultivé, ami des ministres GAMBETTA et de MARCÈRE, invita ses amis artistes à offrir des tableaux et sculptures pour décorer les murs de ce monumental hôtel de ville. On inaugura donc, en 1901, les « murs » de la mairie. Les locaux comprenaient une bibliothèque, un tribunal et un musée des Beaux-Arts.

Le tribunal a aujourd'hui disparu.

La bibliothèque de Contades est assurément encore, la plus énigmatique, la plus sereine et la plus belle pièce de l'édifice. Le Musée des Beaux-Arts, quant à lui, ne contient plus que les plaques gravées au-dessus des portes de la mairie et un ensemble de tableaux en mauvais état (dont certains sont visibles dans l'ancienne salle du conseil et dans ce que l'on nomme la « galerie » au premier étage).

Aujourd'hui, la municipalité s'intéresse à ce patrimoine. La première chose à faire est de protéger ce qui existe : les tableaux dans une pièce qui leur est spécialement dédiée ; les vitres sont maintenant équipées de filtres antiultraviolets.

La restauration de ces œuvres est programmée prochainement, de façon à pouvoir mettre ce patrimoine commun, à disposition du plus grand nombre.

Possibilité de découvrir l'hôtel de ville dans le cadre de visites guidées de la commune organisées par l'Office de Tourisme (tous les jeudis, d'avril à octobre).

Renseignements au : 02 33 37 10 97, et lors des Journées du Patrimoine. ■



Le salon de l'habitat

Le salon de l'habitat se déroule, chaque année, le premier week-end de février. Cette manifestation, organisée par la ville depuis 1988, permet aux professionnels du logement, de l'habitat et de la construction, de mettre en valeur leur activité et leurs compétences, à travers l'exposition de stands consacrés à ces thématiques. Une soixantaine de stands est donc mise à leur disposition. L'an dernier, le salon était orienté vers les énergies renouvelables et le développement durable, avec possibilité de visiter la chaufferie bois.

Le XXI^e salon se déroulera les 6 et 7 février 2010.

Cet évènement est une manifestation majeure du pays fertois et attire plus de 2 000 visiteurs.

Le salon de l'habitat accueille de nouveaux exposants !

Vous êtes un professionnel dans les domaines du logement, de l'habitat, de la décoration intérieure, de l'aménagement ou de la construction. *Rejoignez-nous et dynamisez votre activité, lors du prochain salon !!!*



Pratique :

Le salon de l'habitat se tient salle Guy ROS-SOLINI, boulevard Harmonic à La FERTÉ-MACÉ.

Horaires : 10h-19h

Le stand de la ville présente les différentes offres de services existants sur La FERTÉ-MACÉ : services municipaux, offre culturelle, logement...

Renseignements/Réservations stands :

Mairie de La FERTÉ-MACÉ

Service Affaires Générales : **02 33 14 00 40**, demander Mme Béatrice MARTEL

Courriel : b.martel@lafertemace.fr

site internet : **www.lafertemace.fr**, rubrique actualité municipale ■

Réception des sportifs



Les jeunes sportifs qui se sont illustrés dans l'année ont reçu les honneurs lors de la réception des sportifs, qui s'est déroulée jeudi 24 juin, à la mairie de La Ferté-Macé.

Pour être récompensé, il faut avoir été classé champion départemental ou s'être classé parmi les trois premiers au niveau régional, dans des catégories diverses : cross, basket-ball, judo, volley-ball, équitation, swin golf, cyclisme. Les jeunes sapeurs-pompiers étaient également représentés.

C'est un total de 90 sportifs qui ont été reçus et félicités par le maire, Jacques DALMONT et l'adjointe chargée des sports, Marie-France LUCAS. ■

Intronisation de Gérard Larcher,

Président du sénat, à la confrérie de la Tripière Fertoise



À l'occasion de l'Automne Gourmand (qui se déroulait les 12 et 13 septembre derniers à Bagnoles-de-l'Orne), Gérard LARCHER, actuel président du Sénat, a été intronisé Chevalier de la Confrérie de la Tripière Fertoise.

Nous avons interrogé Roger CAUGANT, Grand Maître de la Confrérie, sur les motivations de cette intronisation :

« *Cela s'est déroulé de manière naturelle. Nathalie GOULET, actuelle sénatrice de l'Orne, nous a invités à visiter le Sénat. Elle nous a informés que le Président était un fervent défenseur et amateur des tripes fertoises. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de compter dans nos rangs, un ambassadeur aussi prestigieux.* »

25 nouveaux membres ont été intronisés lors de cette manifestation. On peut citer, Jacques DALMONT, maire de La FERTÉ-MACÉ, José COLLADO, conseiller général et l'ancien champion cycliste Raymond POULIDOR.

Pratique : La Confrérie de la Tripière Fertoise existe depuis 1980. Roger CAUGANT en est le président et le grand maître depuis 3 ans.

Elle est composée de 18 membres, dont l'action consiste à promouvoir la gastronomie fertoise et le pays fertois. ■

Concours logo de la ville



Le gagnant du concours logo, qui s'est déroulé du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2009, est Laurent PASCAL, animateur multimédia à la bibliothèque municipale. La municipalité remercie tous les participants au concours et adresse ses félicitations au lauréat ! ■

santé

Attentif à soi, attentif aux autres :

En matière de prévention des conduites addictives, la municipalité s'est fixée pour objectifs :

- de lutter contre les idées fausses par rapport à l'alcool
- de privilégier la protection des mineurs.

Une Commission Prévention des Dépendances et des Comportements à Risques, constituée d'un groupe d'élus, d'associations et de membres des services municipaux, se réunit régulièrement pour mener ce projet.

Quelques rappels législatifs :

- Aucune boisson alcoolisée ne peut être vendue ou offerte à un mineur de moins de 16 ans.
- On ne peut servir que des boissons fermentées (vin, bière, cidre) à un mineur âgé de 16 à 18 ans.
- Il est interdit de recevoir dans un débit de boissons, un mineur de moins de 16 ans non accompagné par une personne majeure.
- Il est interdit de conduire avec un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 0,5 g/l (0,20 g/l pour un conducteur de transport en commun).
- Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée sur les lieux de travail. Il est interdit de laisser entrer ou séjourner dans l'entreprise les personnes en état d'ivresse.
- L'employeur est tenu de mettre de l'eau potable et fraîche à la disposition du personnel.

Assurances :

Le conducteur en état d'alcoolisation, responsable d'un accident, n'est indemnisé ni pour ses blessures, ni pour les dégâts subis sur son véhicule.

Renseignements au **02 33 14 01 45** ■

Tribune de l'opposition municipale

Le retrait de la Communauté de Communes nous semble précipité et intempestif. Qu'il soit voulu à la fois par la commune et par la CDC ne signifie pas que ce soit une décision réfléchie et constructive. Cela va à contresens de la réalité de notre environnement et de la logique de réorganisation des territoires qui est envisagée partout. On a privilégié le court terme (la conjoncture des relations conflictuelles présentes) au lieu de se projeter dans l'avenir.

■ La faisabilité est problématique.

Même si le Préfet valide le retrait, il est à craindre que ce soit coûteux pour La FERTÉ-MACÉ. « Détricoter » les choses va s'avérer délicat, voire problématique, d'autant que les travaux du centre-ville ne sont pas achevés.

■ Son intérêt est illusoire.

Retrouver une soi-disant marge de manœuvre financière grâce à ce retrait, c'est oublier qu'il va falloir assumer de nouveau des charges qui avaient été transférées.

N'y avait-il pas mieux à faire, dans le contexte difficile, que de consacrer son énergie et ses ressources à une opération qui ne crée rien ?

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

La mairie se sépare de la Communauté de Communes !

Les avocats sont choisis, les couteaux s'aiguisent et il y aura forcément une victime. C'est le début d'une période d'incertitude communale, à l'heure où les salariés d'Europfil vivent un drame social.

La mairie envisage de récupérer sa mise annuelle de 700 000 €, mais n'évalue pas la baisse de la dotation de l'État, le coût des indemnités et de la reprise des projets dus à ce divorce.

Que dire de l'allongement de la dette communale sur 27 ans, qui amputera les investissements futurs en y ajoutant celle restante de 3 millions d'euros du centre aquatique, toutes subventions versées avec un budget annuel de fonctionnement de 400 000 €.

Que dire du moment choisi où la modification du calcul de la taxe professionnelle aggraverait encore plus le déficit communal et risque inévitablement de se reporter sur la fiscalité locale.

Que dire encore du pôle médical qui sera financièrement mort, en sachant que la survie de l'hôpital dépend des médecins libéraux.

Dans deux ans, la loi vous imposera pourtant de réintégrer une Communauté de Communes.

Qui osera prendre le risque ?

Thierry DECOURCELLE,
groupe « UNION POUR UN NOUVEL ÉLAN FERTOIS » ■

La Saison Culturelle Fertoise

(en partenariat avec l'Office Départemental de la Culture)

La saison culturelle fertoise se déroule, chaque année, de septembre à juin. Le service culturel de la commune renouvelle les genres et diversifie l'offre de spectacles proposée aux fertois.

Au programme de cette saison 2009-2010, donc : conte africain, cirque, magie, marionnettes et théâtre divertiront les futurs spectateurs.

PROGRAMME :

La saison a ouvert ses portes, jeudi 15 octobre avec les troupes :

- *Mobs* (Scopitone et compagnie),
- des histoires d'objets insolites et *Coma Idyllique* (Hors Piste),
- une vision moderne des arts du cirque, salle Guy ROSSOLINI.

Mardi 17 novembre :

Le conteur africain **Ablaye CISSOKO** a investi la salle Gérard PHILIPPE, à 20 h 30.



L'artiste, accompagné de son instrument : la kora (harpe africaine), a narré les exploits de ses ancêtres et nous a fait voyager à travers les siècles, dans la tradition des grands conteurs africains (griots).

Mardi 19 janvier :

Xavier MORTIMER,

20 h 30, salle Gérard PHILIPPE.

Le magicien vous invite dans son univers fantasmagorique. Plus d'une heure de tours surprenants, agrémentés de jonglages, mime, danse et musique.

Mardi 9 février :

Bynocchio de Mergerac,

20 h 30, salle Gérard PHILIPPE.

Bynocchio, cadet de la famille royale de Mergerac est venu au monde sans nez. Seulement voilà, Bynocchio est une marionnette. Et ses deux « pères », menuisiers de leur état, interpellent, pendant la représentation, le spectateur sur la peur de la différence et la quête de l'amour, à travers leur recherche d'un nez pour le nouvel arrivant. Une invitation à la poésie, sur fond de fantaisie et d'imagination.

Mardi 18 mai :

Pièces Détachées et Oulipo,

20 h 30, salle Gérard PHILIPPE

THÉÂTRE

L'Oulipo, ou Ouvroir de Littérature Potentielle, c'est donner des règles ou inventer des contraintes applicables aux règles du langage. *Pièces détachées et Oulipo* invite le spectateur à une leçon de liberté sur la langue française. À découvrir absolument.

Le Festival Départemental « Le Printemps de la Chanson » : La Ferté-Macé accueillera deux concerts, dont celui d'ouverture du festival.

Mardi 2 mars,

20 h 30, salle Gérard PHILIPPE

Marcio Faraco

Cet instrumentiste de formation nous invite au voyage et nous fait découvrir ou redécouvrir une musique brésilienne : la bossa-nova.

Samedi 20 mars,

20 h 30, salle Guy ROSSOLINI

Les Blérots de Ravel et La Casa

■ Les Blérots de Ravel : Mixant musiques slaves, rock, yiddish et jazz, les sept membres du groupe interprètent leurs chansons en s'inspirant du théâtre de rue. La rue représentant la scène de la première heure.



La Casa



De gauche à droite : Jean-Pierre GERVAIS et Marie-Liesse GUENERIE (bibliothèque municipale) programment la saison culturelle, Isabelle JIMENEZ et Isabelle DUCASTEL (agents techniques, saison culturelle), Albert LE MONNIER et Laurence MARTIN (saison culturelle jeune public), Michel MARY, adjoint chargé de la culture.

- La Casa : Ce duo se compose de voisins qui nous viennent de la proche Mayenne. Amateurs de couplets « déprimés » et de refrains « enlevés », La Casa se distingue des autres jeunes pousses de la chanson française par des influences proches de l'americana et de l'électro. ■

Tarifs

Tarif plein : 11,60 € (en billetterie), sur place 14 €.

Tarif réduit : 8,60 € (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, lycéens, étudiants jusqu'à 28 ans, scolaires, carte chamade, Cart@too, Kart'a+) en billetterie, sur place 11 €.

Concert du 20 mars

Tarif plein (en billetterie) : 17 €, sur place 20 €.

Tarif réduit (en billetterie) : 14 €, sur place 17 €.

Tarifs réduits sur justificatifs à présenter le soir du spectacle. Pour les détenteurs de carte chamade, Cart@too et Kart'a+ : vente au guichet uniquement.

Achetez vos places sur www.lafertemace.fr

ou à la bibliothèque municipale, espace culturel du Grand Turc, au guichet sur place.

Contact : 02 33 37 47 67

La Saison Culturelle Jeune Public 2009-2010

Les spectacles proposés donnent lieu à un travail pédagogique en aval et en amont de la représentation.

REPRÉSENTATIONS PRÉVUES :

Les 14 et 15 janvier :

Hop là, ça tourne : Théâtre d'objets, danse, musique (cycle 1)

Les 8 et 9 février :

Bynocchio de Mergerac : cf ci-dessus (cycle 2)

Le 18 mars :

Noces Bayna (Fawzy Al Aïedy) : Mélodies d'Orient et d'Occident. Chants en arabe, français et langues régionales françaises. (cycle 3)

Les 6 et 7 mai :

Boîte à Cric : Patrick Mathis nous fait découvrir son univers composé d'objets hétéroclites : orgues à girafes, manèges à lapins... fabriqués à partir de jouets cassés ou devenus inutilisés. (cycle 1)

Le 25 mai :

Merci facteur : Spectacle musical Richard Graille chante Jules Mougin (cycle 2)

Le 8 juin :

Planches et Strapontins : Théâtre de marionnettes (cycle 3). ■

Le spectacle *Bynocchio de Mergerac* sera proposé dans le cadre de la saison culturelle et de la saison jeune public.



En partenariat avec l'Office Départemental de la Culture, la ville de La Ferté-Macé propose également une saison culturelle Jeune Public. Tous les enfants scolarisés dans le public ont accès à deux spectacles dans l'année. On distingue plusieurs cycles, en fonction des sections scolaires :

- Cycle 1 : petites et moyennes sections
- Cycle 2 : grande section, CP et CE1
- Cycle 3 : CE2, CM1 et CM2



Les équipes des centres de loisirs municipaux et du service petite enfance : Dans l'ordre (à partir du côté gauche) Loïc PIERRE, directeur du centre de loisirs 6-12 ans, Karine DUCREUX, auxiliaire de puériculture, Estelle LEPRINCE, éducatrice jeunes enfants, Marie-Claude MÉNOCHET, éducatrice jeunes enfants et directrice du centre de loisirs 3-6 ans, Laurence GAUTHIER, secrétaire.

Le service petite enfance

Le Service Petite Enfance comprend quatre composantes distinctes :



Activité cuisine à la halte-garderie

■ **Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) :** lieu d'informations, de conseils et d'animation sur l'accueil à domicile :

- S'adresse aux parents et aux assistantes maternelles,
- informations relatives à la recherche d'une assistante maternelle,
- conseils aux parents et aux assistantes maternelles dans leur rôle respectif d'employeur et d'employé (démarches administratives, clauses du contrat de travail),
- animation,
- organisation de réunions à thème.

ACCUEIL ADMINISTRATIF : service petite enfance, 14 rue Pasteur.

■ **Le Club Parents-Enfants :** accueil des enfants de 0 à 4 ans accompagnés obligatoirement d'un parent, grand-parent,...

- Il a pour but de favoriser le développement de relations harmonieuses entre les enfants et leurs parents.
- Lieu d'écoute, de jeux, d'échange, de rencontre.
- Accueil anonyme, gratuit et ouvert à tous.

■ **La Halte-Garderie :** accueil occasionnel des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Mode d'accueil qui permet un accompagnement progressif à la séparation parent/enfant. La halte-garderie est également un lieu de socialisation, où des activités sont mises en place pour favoriser l'éveil, l'autonomie et le développement des enfants, tout en veillant à leur sécurité et à leur bien-être.

Atelier d'éveil (à partir de 2 ans), le vendredi matin, de 9 h 30 à 11 h, dans les locaux de la halte-garderie.

■ **La crèche familiale :** accueil des enfants de 2 mois et demi à 4 ans pendant le temps de travail des parents, au domicile d'assistantes maternelles agréées, employées et rémunérées par la ville. Les enfants participent à des activités collectives (motricité, bibliothèque, sortie forêt, cueillette de jonquilles...) leur permettant ainsi une adaptation progressive à la vie en collectivité. Les enfants bénéficient également d'un suivi médical régulier (avec une pédiatre : Dr ALASSEUR Christine). Les tarifs sont déterminés en fonction des ressources et de la composition de la famille. ■

Renseignements & inscriptions pour ces services

Service petite enfance • 14 rue Pasteur

RESPONSABLE : Mme GÉRARD-SALLARD Monique

Tél. : 02 33 14 00 41 – Courriel : petite.enfance@lafertemace.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

De la PETITE EN à L'

SPÉCIALE 0-12 ANS

La commune propose aux parents des services de qualité pour l'encadrement et l'accompagnement des enfants âgés de 0 à 12 ans.

Les centres de loisirs municipaux

Deux centres de loisirs coexistent sur la commune :



Conte musical au centre de loisirs 3-6 ans

■ **Le centre de loisirs 3-6 ans**

accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans le mercredi, pendant les vacances scolaires et le mois de juillet.

■ **Le centre de loisirs 6-12 ans**

accueille les enfants âgés de 6 à 12 ans le mercredi et pendant les « petites » vacances scolaires.

Questions à Loïc PIERRE, Directeur du centre de loisirs 6-12 ans et Marie-Claude MÉNOCHET, Directrice du centre de loisirs 3-6 ans :

Décrivez-nous votre activité :

M.-C. MÉNOCHET : « Nous nous réunissons chaque jeudi, afin de coordonner l'organisation des journées d'accueil. Les activités que nous proposons aux enfants sont fonction de leur âge et de leurs capacités. Le matin : nous proposons des activités accessibles à tous et ils choisissent. L'après-midi, ils sont sépa-

ENFANCE ÉCOLE



On se maquille ! (Centre de loisirs 6-12 ans)

rés par groupes d'âge. L'espace d'accueil est aménagé en fonction de leurs besoins, de leur rythme et des activités proposées. »

Loïc PIERRE : « Les animateurs proposent des activités selon différents domaines d'intervention : arts, sciences et techniques, sports innovants, lecture... Nous proposons également des activités manuelles. Nous proposons des supports que les enfants peuvent détourner, à partir de matériaux de récupération. Cela laisse libre cours à leur créativité. Nous nouons des partenariats et travaillons avec différents organismes présents sur la commune : bibliothèque municipale, l'association Escalé, le cinéma (séances ciné-club), les écoles... Il existe donc naturellement une cohésion sur le plan de l'approche pédagogique avec les différents interlocuteurs de l'enfant. »

M.-C. MÉNOCHET : « Nous organisons, chaque année, un séjour pour les plus grands (6 ans). Il s'agit, en général, de leur premier séjour hors du domicile parental. Ces séjours sont souvent des moments forts de la vie de groupe. Ils ont pour but d'amener l'enfant vers l'autonomie, étape importante dans la construction de sa personnalité ».

Loïc PIERRE : « Nous proposons des séjours une année sur deux, soit réservés aux 6-7 ans, soit réservés aux 8 ans et plus, lors des vacances de printemps. Les échanges entre les enfants et les animateurs sont différents. Ces expériences sont très enrichissantes. »

Comment impliquez-vous les parents ?

M.-C. MÉNOCHET : « Nous les invitons lors de soirées jeux, contes, diaporamas et échangeons avec eux, à propos de leurs enfants. Les temps d'accueil et de départ des enfants, au centre, sont également des temps de dialogue. »

Loïc PIERRE : « Notre rôle n'est pas de nous substituer à eux, mais plutôt de les suppléer et parfois les rassurer dans leur rôle. Le personnel d'accueil travaille au sein des écoles. La connaissance de l'enfant dans les deux contextes est donc accrue. Ce qui est sécurisant pour le parent comme pour l'enfant. Nous développons, par ce biais, une confiance mutuelle entre parents et animateurs ».

Comment définiriez-vous les centres de loisirs ?

« Les centres de loisirs ne peuvent être réduits à des modes de gardes/d'accueil. Ce sont des lieux d'éducation et de loisirs pour les enfants. Nous mettons en œuvre des actions basées sur des objectifs pédagogiques, dont le but reste l'accompagnement de l'enfant vers l'âge adulte, tout en mettant en avant des considérations de laïcité, de solidarité et de tolérance. » ■

RENSEIGNEMENTS : Tél. secrétariat : 02 33 14 00 41

L'accueil péri-scolaire

Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques fertaises sont accueillis par des animatrices qui sont également Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles ou ATSEM (elles travaillent au sein des classes, auprès des enfants).

L'accueil est proposé :

- de 7 h 30 à 8 h 20, l'accueil est fonction de l'état d'éveil de l'enfant (temps calme ou coin jeu) ;
- de 11 h 30 à 13 h 30 : sur le temps de repas ;
- de 16 h 30 à 18 h : goûter, suivi d'un temps calme ou coin jeu.

Inscription dans les écoles. ■



Le point de vue

d'Albert LE MONNIER,
Responsable du Service Éducation Jeunesse

Nous tentons d'instaurer une cohérence éducative entre les différents « temps de vie » que connaît l'enfant :

- le pré-scolaire de 0 à 3 ans,
- le scolaire et le péri-scolaire, en cohésion avec les équipes d'enseignants,
- le temps extra-scolaire : mercredi et vacances scolaires.

De nombreux partenaires interviennent sur ces différents « temps de vie ». Les parents, en premier lieu, apprennent les règles de vie et constituent le ciment de l'éducation des enfants. L'école et les associations prennent le relais et assurent la continuité de ces apprentissages. L'éducation, au sens large, nécessite une collaboration pleine et entière de tous ces acteurs notamment : les Scouts, l'association Escalé et les associations sportives.

La construction de la personnalité de l'enfant s'appuie sur ces différents temps de vie. Notre objectif est de la conforter, tout en aidant les plus jeunes à développer leur estime d'eux-mêmes.

Le dispositif passerelle (réservé aux 2-3 ans) :

Engagé en partenariat avec l'Éducation Nationale, ce dispositif a été mis en place au sein de trois classes maternelles de l'école Jacques PRÉVERT.

Une éducatrice Jeunes enfants (qui connaît les enfants et leurs parents depuis les structures de la petite enfance) intervient sur les trois classes, en matinée, et accompagne les « tout-petits » dans leur progression au sein de l'école. L'enfant mûrit à son rythme, pour mieux s'intégrer à l'école maternelle. ■



Le point de vue

de Thérèse LETINTURIER,
Adjointe chargée de l'Éducation (1^{er} degré)

Les enjeux de l'école :

Pour mener à bien l'éducation de nos enfants..., l'école continue à jouer une part essentielle. Elle conserve le monopole de la transmission ! Elle constitue le socle, sur lequel on va édifier ensuite les savoirs fondamentaux, une culture... pour former le citoyen de demain. Les parents, quant à eux, doivent accompagner l'enfant dans son travail et respecter son rythme de vie. C'est cette complémentarité avec l'école qui portera des fruits. Cela suppose aussi des efforts de la collectivité : la ville essaie de répondre aux besoins des familles et des enseignants. L'État ne doit pas, non plus, négliger ses devoirs (donner des moyens en personnel, en formation). C'est ce partenariat de toutes les forces vives qui permettra d'avancer. ■



Le point de vue

de Loïc VAVASSEUR,
Président de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)

Nous tenons essentiellement un rôle de retransmission des informations concernant la vie des écoles, auprès des parents ; notamment, en ce qui concerne les décisions administratives : schémas de carte scolaire, suppressions de postes, commissions départementales, régionales... Nous comptons des représentants au sein des conseils d'école. Nous avons pu, par exemple, amorcer une réflexion sur le rythme scolaire (semaine de quatre jours), sur la manière d'appliquer des sanctions, ou, travailler sur le respect de l'enfant envers l'adulte. Nous sommes en première ligne, et réagissons si besoin (lors de la rentrée de septembre 2008, les parents d'élèves ont manifesté suite à la suppression de la sixième classe à l'école Jacques PRÉVERT). On peut nous considérer comme les partenaires des écoles. Et ce partenariat fonctionne plutôt bien. ■

Infos pratiques

■ Claude ROYER a été nommée adjointe chargée des sports, en remplacement de Marie-France LUCAS, qui a démissionné du conseil municipal.

Louisa MAGHNINI, 24^e sur la liste majoritaire, a intégré le conseil lors de la séance du 26 octobre dernier. ■



Claude ROYER,
nouvelle adjointe
chargée des sports



Louisa MAGHNINI,
nouvelle conseillère
municipale

Halte-garderie

Inscriptions au service petite enfance :
14 rue Pasteur • Tél. : **02 33 14 00 41**,
réservations des places à partir du vendredi
(13h45), pour la semaine suivante.

La halte-garderie sera fermée du 28 au 31 décembre. Réouverture mardi 5 janvier.

HORAIRE D'OUVERTURE :

mardi de 14 h à 17 h 30,
mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
jeudi de 9 h à 12 h

LIEU : unité petite enfance, 16 rue Pasteur. ■

Centres de loisirs

Pensez à inscrire vos enfants 15 jours avant le début de chaque période de vacances.

Les centres de loisirs seront ouverts du :

- **lundi 21 au jeudi 24 décembre**
- **lundi 28 au jeudi 31 décembre** (sous réserve d'effectifs suffisants). ■

Accès internet bibliothèque municipale

Un accès internet est disponible à l'espace multimédia de la bibliothèque municipale.

De nouvelles modalités d'usage ont été mises en place depuis le mois de septembre :

- Conformément à la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 relative à « la lutte contre le terrorisme », une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, carte de bus, carte d'étudiant...) est exigée pour toute consultation internet.
- Les utilisateurs sont invités à signer le règlement de l'espace multimédia.
- Les usagers se verront remettre un code personnel pour accéder aux ordinateurs. Ce code d'accès est crédité de minutes de consultation internet, en fonction du crédit temps acheté.

Ainsi, pour 1 euro, un utilisateur d'internet peut utiliser 60 minutes d'accès à internet, selon son bon vouloir, sur une période de 1 an. ■

Rappel : INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES (avant le 31 décembre 2009)

Pour voter en 2010 (élections régionales) vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

Sont concernées :

- les personnes nouvellement domiciliées dans la commune
- les personnes majeures qui ne sont pas inscrites
- les personnes qui ont ou auront 18 ans avant le 1^{er} mars 2010.

CONDITIONS À REMPLIR :

- être de nationalité française,
- avoir au moins 18 ans avant le 1^{er} mars 2010 (ex. : Vous êtes né le 25 février 1992, vous pouvez vous inscrire avant le 31 décembre),
- être domicilié à La Ferté-Macé

Vous devez vous présenter en Mairie (Service Élections) avec les documents suivants :

- un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, ...),
- un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EAU, EDF-GDF, téléphone...) ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts communaux depuis au moins 5 ans.

CHANGEMENT D'ADRESSE : Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune, présentez-vous au service élections de la Mairie, avec un justificatif du dernier domicile et votre carte électorale **avant le 31 décembre 2009.** ■

Convention de partenariat avec EDF

Dans le cadre de la politique environnementale amorcée par la municipalité, la ville de La Ferté-Macé a signé une convention de partenariat avec EDF. Une étude sur les dépenses énergétiques (éclairage public, bâtiments communaux...) a donc été engagée, dans un but de maîtrise de l'énergie et de réduction d'émissions de CO₂.

Cette démarche permettra à la commune de réaliser d'importantes économies d'énergie. À ce jour, 1 900€ ont déjà été reversés à la collectivité par EDF. ■

Appel à la population

Nous envisageons de préparer, pour le mois de mai 2010, une exposition rétrospective de la vie et de l'œuvre du sculpteur fertois Marcel PIERRE.

Vous l'avez connu...

Vous possédez une toile,

Une sculpture de cet artiste,

Vous êtes de sa famille...

Vous pouvez nous contacter au **02 33 30 08 70.** ■

N.B.



Chrysalide et Papillon

(ouvert depuis septembre 2008)

Complexe bien-être sur 4 000 m²

Relaxation – esthétique – huiles essentielles
Espace détente : shiatsu – modelage – réflexologie plantaire

46 route de Bagnoles

BOUTIQUE :

- produits naturels et biologiques
- maquillage
- cosmétique

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi : 17 h – 20 h,

Mardi, mercredi, jeudi : 14 h 30 – 20 h,

Vendredi : 17 h – 20 h,

Samedi : 9 h – 18 h

Fermé un samedi par mois (en général, le 3^e). ■

Mieux vivre ensemble

En réponse à notre appel, paru dans le journal n°3 (édition de juin 2009), nous avons reçu une lettre en lien avec le dernier sujet développé dans cette rubrique : **l'isolement des personnes âgées.**

La voici :

Lettre d'un parent âgé.

Cher fils (chère fille),

La journée où tu trouveras que je suis devenu(e) très vieux (ou vieille), essaie d'avoir de la patience envers moi et essaie de me comprendre.

Si je me salis en mangeant... Si j'ai de la difficulté à m'habiller..., sois patient(e) !

Souviens-toi des heures que j'ai passées à t'apprendre toutes sortes de choses quand tu étais petit(e) ;

Si je répète la même chose des dizaines de fois, ne m'interromps pas ! Écoute-moi !

Quand tu étais petit(e), tu voulais que je te lise la même histoire, soir après soir, jusqu'à ce que tu t'endormes. Et je l'ai fait !

Si je ne me lave plus aussi souvent sous la douche, ne me réprimande pas et ne me dis pas que c'est une honte. Souviens-toi combien d'excuses je devais inventer pour te faire prendre un bain quand tu étais petit(e).

En voyant mon ignorance vis-à-vis des nouvelles technologies, ne te moque pas de moi, mais laisse-moi plutôt le temps de comprendre. (...)

Quand mes pauvres jambes ne me permettront plus de me déplacer comme avant... aide-moi de la même manière que je tenais tes mains pour t'apprendre à faire tes premiers pas.

(...)

Tu ne dois pas te sentir triste ou malheureux ou incompetent(e) face à ma vieillesse et à mon état. Tu dois rester près de moi, essayer de comprendre ce que je vis, faire de ton mieux comme je l'ai fait à ta naissance. Je t'ai appris tant de choses... bien manger... bien t'habiller... bien te présenter... comment confronter les problèmes de la vie...

S'il m'arrive à l'occasion de manquer de mémoire ou de ne pouvoir suivre une conversation... laisse-moi le temps nécessaire pour me souvenir, et si je n'y parviens pas, ne deviens pas nerveux (se) ou arrogant(e)... car le plus important pour moi, c'est d'être avec toi et de pouvoir te parler.

Texte d'une personne anonyme

Qu'est ce que « Mieux vivre ensemble » pour les Fertois ?

Si vous souhaitez soumettre vos idées pour cette rubrique, vous pouvez adresser vos textes à :

• Mairie de La Ferté Macé

Journal municipal
Rubrique « Mieux Vivre Ensemble »
Place de la République
61600 La Ferté-Macé

- ou **par mail** à l'adresse suivante :
bulletin.municipal@lafertemace.fr

Nous ferons paraître une sélection dans les prochains journaux municipaux. ■

Du 8 au 19 décembre :

Exposition de peintures de l'artiste **Emmanuel FONTAINE BOUVET**, salle Jacques ROUSSEAU Centre Culturel du Grand Turc



Du 1^{er} au 15 décembre :

Opération de Noël, organisée par l'UCIA. Environ quarante commerçants participeront à cette opération.

De nombreux lots à gagner :

- Au grattage : **400 bouteilles de Champagne**
- Au tirage au sort (tickets perdants) :
 - 1 voiture Citroën C1
 - 1 voyage d'une semaine en Tunisie
 - 2 voyages d'une semaine sur la Costa Brava
 - Environ 160 bons d'achat de 25 €

10 décembre :

Soirée-débat, cinéma Gérard PHILIPPE, à 20 h 30
Le dernier pour la route
 Drame français de Philippe GODEAU avec François CLUZET, Mélanie THIERRY, Michel VUILLERMOZ...

Hervé, patron d'une agence de presse décide d'en finir avec l'alcool. Loin de tout et grâce aux autres, il parvient à combattre sa dépendance...

Débat avec M. VIRY, Président de l'association «alcool-assistance», M. MAILLARD, animateur en alcoologie, Mme MESSAGER, infirmière.

Renseignements : Cinéma Gérard PHILIPPE, centre culturel du Grand Turc à La Ferté-Macé. Tél. 02 33 37 52 81
 Courriel : cinegerardphilipe@wanadoo.fr

11 décembre :

Pour ouvrir la thématique du Temps : la bibliothèque municipale propose, dès 20 h 30, une **lecture musicale** du « **théâtre du signe** », basée sur le roman « Traverser l'oubli » de **Sophie LUCET**.

Cette lecture sera suivie d'une rencontre avec l'auteur.

16 décembre :

Marché de Noël

Le tirage au sort des tickets déposés chez les commerçants lors de l'opération de Noël se déroulera à l'occasion du marché de Noël.

Plusieurs animations seront proposées : chorale, Trompes de Chasse, cracheur de feu, orgue de barbarie...

Un animateur de la radio Normandie FM sillonnera la cinquantaine de stands tenus par les exposants.

NOUVEAUTÉ, CETTE ANNÉE : présence de Winnie l'Ourson aux côtés du Père-Noël !

17 décembre :

Séance bébés lecteurs (pour les 0-4 ans), à 15 h 30, à l'espace jeunesse de la bibliothèque.

19 décembre :

Ciné-concert, avec Laurel et Hardy, Charlot et Buster Keaton
 cinéma Gérard PHILIPPE, à 14 h
 4 comédies de Léo MAC CAREY
 Avec la participation de deux musiciens et du Père-Noël.
Tarif : 3 € pour tous.

23 décembre :

- **Les petits critiques littéraires** 10-14 ans, 2^e étage de la bibliothèque.
- **Au quartier Jacques PRÉVERT :**
Spectacle de Noël
 À partir de 13 h : animations, spectacles avec jonglerie et cracheurs de feu organisées par l'association « **Résidents Jacques PRÉVERT** ». Avec le groupe **Toubab**, danse et percussions africaines et la troupe de jongleurs **Tamer light**. Ouvert à tous les enfants de la commune.

Janvier 2010 :

Bibliothèque municipale

Lancement du **collectage de cartes postales de La Ferté** pour l'animation « **Lecture de paysage** » prévue en mai (collectage jusqu'à fin mars).

OBJECTIFS : réalisation d'une exposition « Photos anciennes/photos d'aujourd'hui ».

6 janvier :

Dans le cadre du ciné-club, **projection d'Autour des pionniers de l'animation**, à 14 h, salle Gérard PHILIPPE

Du 12 au 29 janvier :

Exposition de photos et peintures de l'artiste **Virginie LEPECULIER**, salle Jacques ROUSSEAU Centre Culturel du Grand Turc



19 janvier :

Spectacle de magie :
Xavier MORTIMER, « **L'Ombre orchestre** », saison culturelle
 20 h 30, salle Gérard PHILIPPE

RÉUNION PUBLIQUE

La ville de La Ferté-Macé vous invite à une réunion publique où le Maire adressera ses vœux aux habitants :

Judi 14 janvier 2010
 à 20 h 30

Salle des mariages de l'hôtel de ville.

27 janvier :

Les petits critiques littéraires 10-14 ans, 2^e étage de la bibliothèque.

28 janvier :

Séance bébés lecteurs, bibliothèque municipale.

3 février et/ou 10 février :

(après-midi)

Ateliers scientifiques avec **Anne CUILLANDRE**, professeur de physique au lycée des Andaines, à la bibliothèque.

9 février :

Spectacle saison culturelle
Théâtre d'objets, le Bouffou Théâtre : **Bynocchio de Mergerac**, 20 h 30, salle Gérard PHILIPPE

11 février :

Café philo sur le temps, avec **M. GEORGET**, professeur de philosophie au lycée des Andaines, 20 h 30, à la bibliothèque.

18 février :

Séance ciné-club
Le petit fugitif (VF), à 14 h

19 & 20 février :

Bibliothèque municipale
Le temps, quel est-il ?
Comment le mesure-t-on ?
Animation les Petits Débrouillards (ateliers scientifiques tous publics)
 Accueil d'une expo tout le mois d'octobre 2010.

Avril :

À l'initiative du CLIC du Bocage et du Point Information Jeunesse de La Ferté-Macé, un **forum sur la mobilité** se déroulera fin avril 2010, à la salle Guy ROSSOLINI.
 Au programme : ateliers sur les déplacements : autos, cyclistes et piétons... ■

Retour en images

Dimanche 3 mai

Organisé par l'UCIA, le marché aux fleurs se déroule chaque premier dimanche du mois de mai.



Cette année, les visiteurs ont sillonné les étals de fleurs sous un ciel pluvieux. Ce qui n'a pas empêché de les attirer en nombre.

NOUVEAUTÉ : Cette année, outre l'exposition de voitures anciennes, une exposition de bonsaïs se tenait sous le marché couvert. ■

Soirées-débats Cinéma Gérard PHILIPPE

Le cinéma Gérard PHILIPPE propose tout au long de l'année, des soirées-débats, sur différents sujets de société.

Mardi 12 mai, la projection

du film *Welcome*, film relatant la situation dramatique des migrants clandestins en France, a soulevé de nombreuses questions au sein du public. Carol PETERS, juriste au Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de La Ferté-Macé, Mme DESFOUGÈRES, responsable du groupe Flers d'Amnesty International et M. APITHY, juriste au Comité Inter-Mouvement d'Aide aux Déplacés (CIMADE), de l'Orne, ont apporté des explications, en présentant des exemples concrets.

À l'heure de la mondialisation, le « délit de solidarité » et l'appel à la dénonciation des clandestins sont-ils justifiables ? Le 28 mai, le film « Herbe » posait les questions concernant l'installation en tant qu'agriculteur biologique. Contraintes et difficultés furent opposées à l'intérêt écologique de ce type d'installation. ■

Samedi 16 mai

Succès pour l'opération *Pierres en Lumières* et la *Nuit des Musées* :



Les rues de La Ferté-Macé étaient remplies de bougies et photophores pour l'opération *Pierres en Lumières* dans l'Orne. Couplée à l'opération *la Nuit des Musées*, les deux événements ont attiré de nombreux fertois.

AU PROGRAMME : concert de carillon à l'église Notre-Dame, chants proposés par la chorale « Si on chantait » à l'espace culturel du Grand Turc, projection de cartes postales anciennes dans la salle d'exposition, jonglage et accordéon place Leclerc.

Le musée du jouet, éclairé grâce à de nombreuses bougies, avait, quant à lui, pris des couleurs flamboyantes. Un parcours jeu était proposé aux enfants. Le groupe K NOT TÊT donnait un concert devant les portes du bâtiment. Les visiteurs avaient l'embarras du choix quant aux animations. La municipalité remercie les partenaires qui se sont joints à l'organisation : l'UCIA, l'association Escale, la paroisse, l'artiste peintre Françoise PACÉ, Franck KARREN et son groupe, les aînés ruraux et l'historien Michel LOUVEL. Cette opération sera renouvelée l'an prochain. ■

Mardi 26 mai

La fête des voisins

La commune s'est alignée sur l'initiative d'« Immeubles en fête »



en coordonnant la fête des voisins.

Plusieurs sites étaient ouverts : Place Leclerc, devant le magasin Shopi, Cour du Grand Turc, rue aux Cordiers, rue des Pareurs, la Brochardière, l'avenue du Président Coty, devant le centre Jacques Prévert.

De nombreux partenaires ont participé à l'organisation de cette fête. Les bailleurs sociaux, Orne Habitat et la Sagim, les associations Escale et Résidents Jacques Prévert, l'UCIA, l'Étude Immobilière Héroult, le supermarché Shopi... Des particuliers se sont également illustrés en organisant des rassemblements plus ou moins importants. Plus de trois cents personnes ont partagé un moment avec leur voisin. ■

Samedi 13 juin

Fête de l'OFCL

L'Office de la Culture et des Loisirs fêtait ses 30 ans au centre Culturel du Grand Turc.

AU PROGRAMME : présentation des différentes activités proposées au sein de l'association, expositions de stands avec démonstrations des professeurs : ateliers poterie (Perrine LEMÉE), peinture (Franck KARREN), chant (Manuela CHEVALIER), présentation du poney club la Pèleras. Le cinéma avait ouvert les portes de la salle Gérard Philipe. Des visites de la salle de projection, ainsi que des représentations de danse des élèves de Karine CHÉNEL ont animé l'après-midi. ■



Lundi 15 juin

Inauguration de nouveaux services de médecine à l'hôpital

De nombreux élus et représentants étaient présents pour l'inauguration des services de médecine A et B du



CHIC des Andaines. Le maire, Jacques DALMONT, alors président du conseil d'administration (en alternance avec le maire de Domfront) a présenté les différents projets d'établissement et les différentes actions élaborées en collaboration avec le directeur, Mr BRICHE, et l'Agence Régionale de Santé (ARS) : mise en place du service de radiologie, rénovation du service des urgences...

Sur les deux services de médecine générale, cinquante lits reçoivent les malades. Chaque service dispose donc d'une capacité de vingt-cinq lits.

Le service de médecine A (ou Marie CURIE), situé au 1^{er} étage de l'établissement est sous la direction du Docteur Anne-Marie BÉCHU.

Le service de médecine B (ou Robert LAENNEC), situé au 2nd étage, est quant à lui, sous la direction du Docteur Jean-Pierre GRESSANT. ■

Dimanche 21 juin

Fête de la musique

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE : Scène ouverte aux jeunes talents locaux, Place Leclerc Place de la mairie :

Kreposuc et La Charrière à Zidore ont enchanté le public.

Le groupe Taraf Tukur s'est produit au quartier Jacques PRÉVERT, puis en centre-ville.

La chorale Si l'on chantait a donné sa traditionnelle représentation au parc Barré Saint. ■



Samedi 4 juillet

L'association le Chant des Cigales organisait son premier festival de musique.

Cinq groupes proposaient des représentations dans des styles musicaux différents. Sinké, Fatras, le P'tit son, Kinkeliba et Beer Beer Orchestra se sont produits devant plus de six cents personnes, derrière le stade de La Ferté-Macé. Un beau succès, pour cette première. L'opération sera renouvelée l'an prochain.

Rendez-vous samedi 3 juillet 2010 ! ■



Programme estival de la base de loisirs

La base de loisirs a enregistré une saison positive.

NOUVEAUTÉ 2009 : Une animation Baptême de Yole était proposée aux touristes, pour un tarif de 5 €.



Tournois : 11 équipes se sont inscrites lors du tournoi de beach soccer de la tournée « Exaequo ».

70 équipes, au total, ont participé aux trois concours de pétanque organisés cet été.

La saison s'est terminée sur une note positive, dimanche 27 septembre, avec un tournoi de motocross, organisé par l'association Moto club Fertois qui a attiré plus de 3000 visiteurs.



Au total, 110 pilotes (100 pilotes de motos et 10 de sidecars) ont concouru pendant cette journée. Les pilotes étaient originaires du grand Ouest, de la région parisienne pour la majeure partie. ■

Dimanche 6 septembre

La traditionnelle braderie de septembre organisée par l'Union commerciale a profité du ciel clément.

Ce rendez-vous incontournable est un succès. La braderie attire chaque année plus de vingt mille visiteurs. ■



Samedi 19 septembre

Trentenaire de l'Office Fertois de la Culture et des Loisirs (OFCL) - Inauguration de la salle Jacques ROUSSEAU - 20 ans du centre équestre La Pèleras



L'inauguration de la salle Jacques ROUSSEAU s'est déroulée samedi 19 septembre, à 15 h, au Centre Culturel du Grand Turc. La salle d'exposition, ainsi renommée, a été rénovée et réadaptée aux différentes activités qui s'y déroulent : expositions, concerts...

Dans le cadre du trentenaire de l'OFCL, anciens conseillers municipaux, élus, collaborateurs, amis et professeurs de l'OFCL, étaient réunis pour l'hommage rendu, à cet homme de caractère, par le maire de La Ferté-Macé, Jacques DALMONT et l'adjoint chargé de la culture, Michel MARY. Jacques ROUSSEAU a été adjoint chargé de la culture de 1977 à 1995. Il a œuvré pendant plus de 20 ans au service de sa commune. Il avait, notamment, exprimé la volonté de rendre la culture accessible à tous. C'est dans cette dynamique qu'il avait créé l'OFCL en 1979. En présence de son épouse, Nicole ROUSSEAU, des enfants et petits-enfants de l'ancien élu, Yves LÉPAPE, maire de l'époque a salué le collaborateur efficace et l'ami respecté. Michel MARY, également actuel président de l'OFCL a présenté différents travaux (affiches, logo de la ville, masques...) de son prédécesseur et les activités proposées à l'OFCL. Une exposition reprenant ces travaux et retraçant l'épopée de l'association était visible au centre culturel du Grand Turc.

Le centre équestre de La Pèleras

fêtait par la même occasion ses vingt ans. Démonstrations équestres, avec notamment la découverte du horse-ball (dérivé du football à cheval) ont été présentées au public.

Les monitrices, Nathalie GODARD et Valérie CATROS, y enseignent depuis respectivement 17 et 20 ans. Cette journée s'est terminée par un pique-nique géant et un concert du groupe K NOT TÊT, à proximité du centre, pour ceux qui le souhaitaient. ■



Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Les journées du patrimoine : La ville s'est associée à la paroisse, ainsi qu'à l'Office du Tourisme afin d'offrir un programme complet aux habitants et visiteurs de la commune. Visites guidées de la ville (par l'Office du Tourisme), visite de l'église Notre-Dame, du trésorarium avec une présentation du réaménagement du chœur de l'église (en présence du sculpteur Alain LEGROS et de l'architecte Pierre MARCEAU), visite de l'hôtel de ville et du musée du Jouet étaient proposées sur les deux journées. Les journées du patrimoine sont devenues un des grands rendez-vous culturels du mois de septembre. ■

Samedi 3 octobre



Fête du Centre-Ville :

Plus de 250 spectateurs ont assisté aux représentations du duo Tête de Pioche et du groupe K NOT TÊT, organisées pour célébrer la fin des travaux place Leclerc.

Le duo comique a fait rire aux éclats les spectateurs, en présentant un chantier catastrophe où gags et situations burlesques se succédaient.

La fête s'est terminée avec la présentation du nouveau logo de la ville. Laurent PASCAL, gagnant du concours logo, a exposé son travail aux habitants. ■



Le groupe K NOT TÊT est composé de quatre membres : Franck KARREN, chanteur ; Yohan CHESNEL, percussionniste ; Mamadou NIANG et Daniel BUTAEYE, guitaristes.

Ce groupe fertois compose des chansons métissées inspirées de plusieurs univers musicaux.